

## **Groupe de travail « Appui Institutionnel au Secteur Agricole »**

### **Entretien avec Philippe STEINMETZ**

**Chargé de mission, élevage (depuis janvier 2003)**

**Ministère des affaires étrangères**

Direction de la coopération technique

Sous-Direction du développement Economique et de l'Environnement

Bureau des politiques agricoles et de la sécurité alimentaire

**Date : 13.01.2004**

**Lieu : MAE, Paris**

**Avec : A.Lhomme, animation du groupe de travail**

---

### **Objet**

Cet entretien avait pour but de recueillir le point de vue d'un assistant technique<sup>1</sup>, à partir de son expérience, sur la thématique de l'appui institutionnel, ainsi que ses attentes vis-à-vis du groupe de travail.

### **Expériences antérieures en matière d'Appui Institutionnel**

- Conseiller technique du Directeur national de l'élevage en Guinée.
- Conseiller pour l'élevage du Ministre de l'agriculture en Côte d'Ivoire.

### **Comment définissez-vous l'appui institutionnel ?**

Une institution est une communauté de travail au sein d'un organisme qui doit disposer :

- un mandat
- des objectifs
- une stratégie
- une organisation
- des moyens

L'appui institutionnel consiste donc à contribuer à la définition et à l'élaboration de ces différents éléments, notamment:

- le mandat du service considéré à la faveur du recentrage de l'état sur ses fonctions propres et les modes de délégation de missions de service public
- la stratégie retenue et l'organisation interne (niveau central et déconcentré) pour y parvenir
- les moyens (profil de poste, plan de formation, bases réglementaire...)

l'organigramme doit être lisible de l'extérieur.

Le conseiller technique en appui institutionnel contribue donc à la construction de politiques sectorielles et d'une organisation fonctionnelle. Il faut alors s'interroger sur les compétences existantes et les besoins futurs.

Cela nécessite donc de connaître les attentes et l'organisation fonctionnelle des différents acteurs intervenants dans ce processus.

D'après son expérience, les postes en appui institutionnel nécessitent des personnes qui ont déjà une première expérience et un carnet d'adresse (réseau). D'autant plus maintenant, que de nouveaux rôles

---

<sup>1</sup> Les propos exprimés n'engagent que leur auteur, et non l'organisme pour lequel il travaille.

ont été attribués aux acteurs, le maillage entre chacun est de plus en plus dur à élaborer sans connaissances et expériences préalables auprès de ces derniers.

Il faut savoir s'adapter au contexte, établir une forte relation de confiance avec les partenaires, quitte à passer par une phase ingrate de simple substitution (souvent c'est une demande forte des locaux). Il faut savoir se rendre indispensable, mais pas incontournable. Le rôle du conseiller technique en appui institutionnel est celui d'animateur et de facilitateur.

### **Les propositions par rapport au groupe de travail**

- Trouver des personnes avec qui échanger sur le technique, pour rompre l'isolement lorsqu'on est en poste d'appui auprès d'une institution.
- Besoin d'information et d'échanges sur les méthodologies, les principes et les référentiels nécessaires à la mise sous qualité des services (mise à disposition de référentiels techniques).
- Recherche d'informations dans un format court, à un rythme hebdomadaire (veille documentaire).
- Offrir la possibilité de réunions autour de travaux spécifiques en sous-région.
- Dans un premier temps, le groupe de travail devrait s'adresser aux assistants techniques et conseillers techniques en poste dans les Institutions Publiques Agricoles (aussi bien nationales que régionales), quitte à élargir par la suite à ceux placés auprès des « institutions privées ».